

# Budget 2005 *mode d'emploi...*

Le budget de la Ville voté au Conseil municipal de décembre se caractérise par une maîtrise des dépenses de gestion et une volonté d'investir pour l'avenir. A la fois pour nous offrir une meilleure qualité de vie, à nous et aux générations futures, et pour générer des activités dans les entreprises. Les finances municipales sont saines, les ratios comparatifs avec la moyenne des autres villes moyennes françaises placent Niort parmi les meilleurs élèves et la Ville a pu rembourser une partie de ses emprunts. De plus, la municipalité maintient ses engagements : fort soutien au monde associatif si dense à Niort, pas de hausse des impôts locaux pour la troisième année et choix de la qualité du service public.

TROIS QUESTIONS À...

*Le budget de la Ville pour 2005 a été voté au dernier Conseil municipal de l'année 2004 pour pouvoir démarrer projets et travaux sans délai dès le début de l'année. Il faut savoir que le budget communal se compose de deux grandes sections : le budget de fonctionnement qui se rapporte à l'activité des services et équipements municipaux au quotidien et le budget d'investissement qui concerne tous les chantiers, les travaux et achats de matériels. Rappelons aussi que la municipalité veille scrupuleusement à maîtriser les dépenses de fonctionnement de façon à dégager un excédent – ce que l'on appelle son "autofinancement" – qui lui permet à la fois d'entreprendre ses grands projets et d'améliorer son patrimoine.*

# Luc Delagarde

*adjoint au Maire, délégué aux Finances et aux Ressources humaines*

**Vivre à Niort : Quel est l'état actuel des finances de la Ville ?**

**Luc Delagarde :** Nos finances sont saines et lorsque nous comparons nos indicateurs financiers à ceux des villes moyennes françaises, nous sommes très souvent en bonne – voire très bonne – position. Prenons l'exemple de nos emprunts : l'encours de la dette représentait, début 2004, 431 euros par habitant à Niort alors qu'il était de 1 072 euros par habitant dans le ratio des villes moyennes françaises. Autre exemple, les charges de personnel représentent à Niort 450 euros par habitant alors qu'elles sont en moyenne de plus de 570 euros par habitant pour les villes moyennes. Nos finances sont saines parce que nous maîtrisons nos dépenses de gestion. C'est notre priorité tout en maintenant nos engagements : nous soutenons fortement le monde associatif et revalorisons chaque année nos subventions ; nous revalorisons aussi chaque année l'enveloppe consacrée au personnel municipal pour nous donner les moyens de remplir efficacement toutes nos missions. Et comme vous le savez, nous avons pris l'engagement de ne pas augmenter le taux des impôts locaux, sauf contrainte externe que nous ne maîtriserions pas. Sachez en matière d'impôts locaux que si l'on fait le rapport entre les produits générés par les bases en 2004, Niort

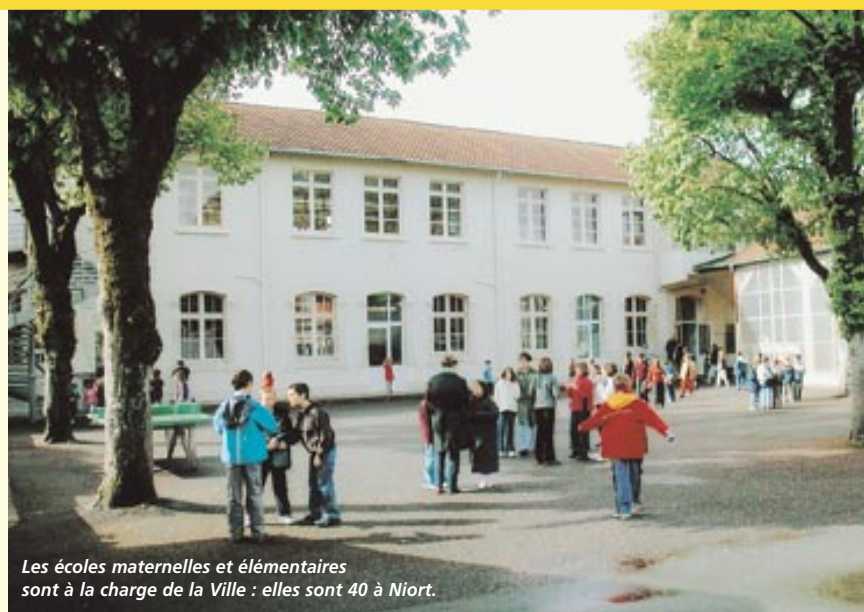
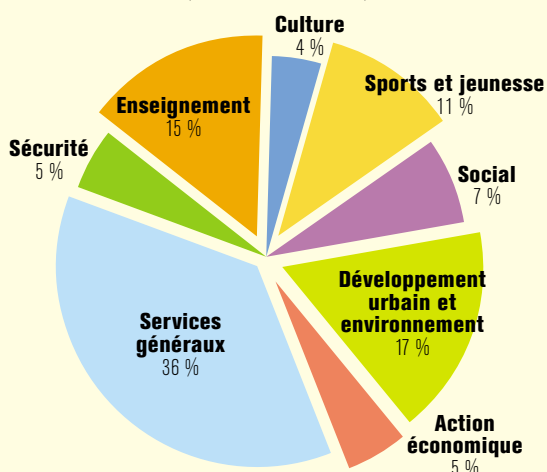


a la plus faible moyenne des quatre villes chefs-lieux du Poitou-Charentes.

**Vivre à Niort : Niort peut-elle s'engager dans de grands projets sans compromettre son avenir ou l'entretien de son patrimoine ?**

**Luc Delagarde :** Si nous avons inscrit ces projets dans notre programme municipal de 2001, c'est que nous avons déjà réfléchi à notre capacité à les financer. Oui, nous voulons investir pour développer Niort et nous avons tout à fait les moyens de le faire. Sans pour autant laisser de côté notre patrimoine ou les services que nous rendons aux Niortais. Nous sommes fiers de conserver en régie municipale des services que la plupart des autres communes ont concédé aux entreprises privées, souvent au détriment de la qualité et de la maîtrise des coûts pour les habi-

RÉPARTITION PAR DOMAINES  
DÉPENSES DE GESTION - BUDGET PRINCIPAL  
(61,5 millions d'euros)



Les écoles maternelles et élémentaires sont à la charge de la Ville : elles sont 40 à Niort.

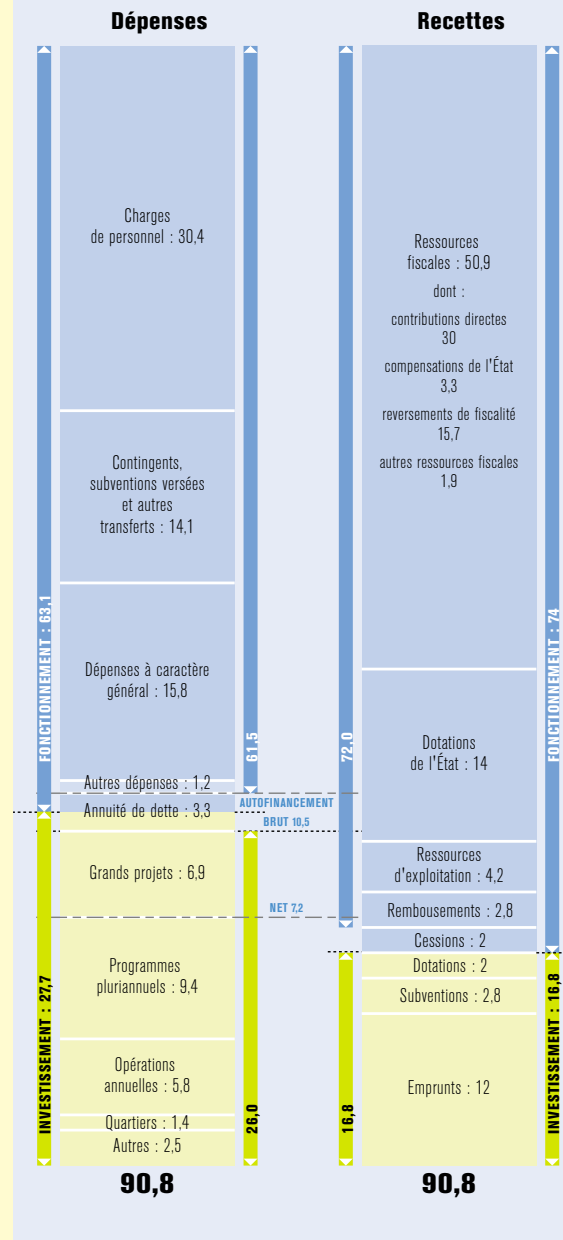
tants : regardez ce qui se passe dans les villes où l'eau, les restaurants scolaires ne sont plus municipaux... Il faut savoir que dans le cadre de la gestion de la dette, nous avons travaillé sur les taux, car le marché le permet. Et nous avons eu les capacités à amortir un volume significatif d'emprunts (plus de 12 millions d'euros en deux ans remboursés par anticipation). Notre recours à l'emprunt a pu être réduit de moitié l'an passé. Nous nous sommes donné les moyens d'entreprendre. D'autant que nous nous engageons dans ces grandes opérations en obtenant des financements croisés, qu'il s'agisse du Pôle sport ou de la place de la Brèche.

### Vivre à Niort : Les récents "transferts" de 45 équipements de la Communauté d'agglomération à la Ville ne vont-ils pas peser lourd sur le budget niortais ?

**Luc Delagarde :** Nous avons cette année l'assurance d'avoir un impact limité sur notre budget d'autant que nous recevons une compensation de la CAN correspondant aux charges actuelles de ces équipements. Et le retour à la Ville des équipements sportifs, du parc des expos ou du Moulin du Roc s'imposait, à la fois pour la Communauté d'agglomération et pour la Ville. Nous avons suffisamment d'années de recul depuis la création de la CAN pour voir les uns et les autres ce qui est du ressort communautaire et ce qui peut rester à la charge de la ville-centre. Ces équipements "retransférés" entrent dans la logique de notre développement. D'autant que ce sont des associations niortaises qui les utilisent majoritairement. ■

## STRUCTURE DU BUDGET 2005

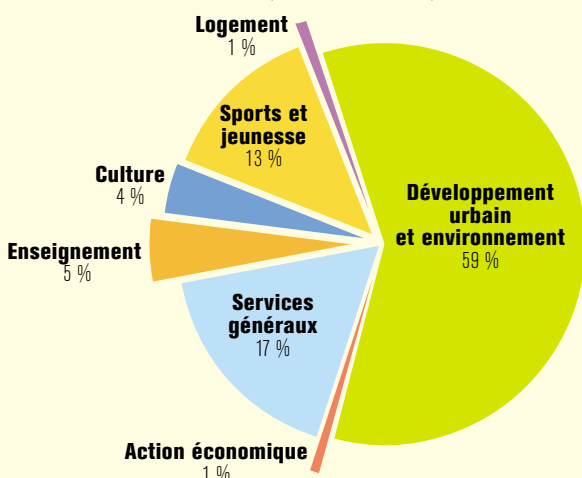
(en millions d'euros)



## Règle de trois

Le budget de la Ville pour 2005 a été élaboré dans le respect du discours d'orientation budgétaire de la municipalité. Trois règles de base en particulier ont présidé à l'élaboration du budget. D'abord, la maîtrise des dépenses de gestion municipales : les dépenses de la Ville ont été globalement reconduites au niveau de 2004 et chaque nouvelle demande fait l'objet d'un examen rigoureux. "Traditionnellement, les communes voient leurs dépenses croître plus vite que leurs recettes, explique Luc Delagarde, l'adjoint au Maire délégué aux Finances. Nous avons essayé d'inverser la tendance." Deuxième règle : la municipalité maintient son fort engagement aux côtés des associations niortaises. "C'est la particularité et la richesse de notre ville. Notre équipe veut soutenir l'économie solidaire, souligne l'adjoint au Maire. Et nous revalorisons chaque année nos subventions." Troisième règle : pas d'augmentation de la fiscalité directe. "Nous avons pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts, ce que nous faisons depuis trois ans. Et nous garderons ce cap sauf contraintes extérieures."

### RÉPARTITION PAR DOMAINES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRINCIPAL (26 millions d'euros)



Le budget 2005 comporte une enveloppe de 2 millions d'euros pour la place de la Brèche.



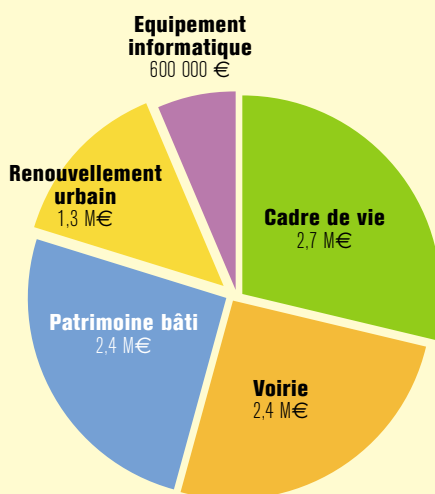
## Budget 2005 mode d'emploi

Plusieurs axes caractérisent ce budget 2005. D'abord, la municipalité veut **investir pour le développement de Niort**. Les grands projets municipaux que sont la place de la Brèche et le Pôle sport, ainsi que tous les projets parallèles que sont le réaménagement de la place du Roulage, de l'avenue de Paris et de la place du Donjon, permettent à notre ville d'aller de l'avant et de s'engager dans des projets structurants pour notre ville. Ces opérations doivent nous apporter une meilleure qualité de vie et de nouveaux services, à nous et aux futures générations de Niortais. Et génèrent de l'activité pour toutes les entreprises qui interviendront à la fois sur les chantiers et après, lors de la mise en service de ces équipements. Le budget 2005 affiche donc une hausse de 17 % en matière d'investissement par rapport à l'an passé. Deuxième priorité de ce budget : **entretenir le patrimoine communal et l'améliorer**. Rappelons pour mémoire que la Ville a la charge de nombreux services et équipements : les écoles maternelles et élémentaires, les salles de sport et les stades, les voiries communales, le réseau

d'eau ou encore les chemins de la Coulee verte et du Troisième millénaire. La Ville contribue aussi au logement social et au renouvellement urbain et soutient la vie culturelle niortaise (Scène nationale, Camji, Patronage laïque...). La municipalité consacre en outre une enveloppe budgétaire spécifique aux Conseils de quartier. Il faut donc savoir qu'au-delà de ses grands projets (6,9 millions d'euros cette année), la municipalité investit dans un gros programme de travaux pluriannuel (9,4 millions d'euros cette année).

### PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX

investissements en 2005  
(9,4 millions d'euros)



- Coulee Verte, Chemin du III<sup>e</sup> millénaire, site funéraire de Grand Croix, aire de camping-cars de Bessac, espaces verts municipaux, pont de Sevreau.
- Rue de la Cure Notre-Dame, pont de la Tiffardière, Levée de Sevreau, rue du Moulin d'Ane, pont de Surimeau...
- Dont patrimoine retransféré de la CAN : patinoire, centre équestre, stade Espinassou, église Notre-Dame...
- ORU, habitat social, Gestion urbaine de proximité.
- Equipement informatique des services municipaux et des écoles.



Les salles de sport sont de nouveau à la charge de la Ville.



La Ville de Niort est très attachée à un service public de qualité et a conservé en régie municipale de très nombreux services.

Autre objectif du budget 2005 : **préserver et consolider la situation financière de la Ville**. Maîtrise des dépenses, augmentation des capacités d'autofinancement et recours limité à l'emprunt sont les leviers sur lesquels la municipalité s'appuie. Dernière priorité de ce budget : la Ville recherche systématiquement le **concours d'autres partenaires financiers** pour ses projets. Qu'il s'agisse de l'Europe, de l'Etat ou encore de la Région ou de la CAN, les opérations de la Brèche, de la Coulee Verte ou du Pôle sport ne sont pas financées que par la Ville mais par plusieurs partenaires institutionnels ou privés dans certains cas. ■

### Les équipements retransférés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, 45 équipements ont été transférés de la Communauté d'agglomération à la Ville. Une décision prise conjointement par la CAN qui devait redéfinir son pacte communautaire et par la Ville qui souhaitait reconstituer certains secteurs fondamentaux pour la politique municipale. Ces équipements et les personnels qui y travaillent reviennent dans le giron de la Ville mais avec un transfert de ressources équivalent. Il s'agit en particulier de tous les équipements sportifs (stades, salles de sport, patinoire, centre équestre et golf, lire détail page 2) excepté les piscines et la base nautique. Il s'agit aussi des équipements culturels (Patronage laïque, Petit Théâtre de Saint-Florent, Pilori, conventions Scène Nationale et Camji, Fort Foucault, studios de répétition), du parc des expos et de la foire et enfin des salles polyvalentes (Sainte-Pezenne, Saint-Liguaire et les Trois Coigneaux).

### LES GRANDS PROJETS MUNICIPAUX

investissements en 2005  
(6,9 millions d'euros)

